[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1925)**

Heft 62

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

JUILLET-AOUT 1925

Numéro 62

Bulletin Mensuel de la Chambre de Commerce Suisse en France

Sommaire

La Collaboration des Suisses à la mise en valeur du Domaine colonial de la France.
Le Succès de la Foire Internationale de Produits coloniaux et exotiques de Lausanne. — Notre Stand à la foire de Lausanne.
Le transit à travers la France.
Modification du contingentement des importations d'horlogerie suisse en France.
Abus de la désignation « Fabrication suisse » et de la Croix fédérale.
Questions suisses : Recettes des douanes suisses. — Le personnel fédéral. — Emigration. — Les femmes dans l'industrie suisse. — Des écoles françaises à Berne. — Les Postes et Télégraphes. — L'Exposition nationale d'Agriculture à Berne. — Exposition canine à Berne. — Exposition internationale de T.S.F. à Genève.
Tourisme : La Saison d'été en Suisse. — Le prix de pension dans les hôtels suisses. — Les Wagons-salons des Chemins de fer suisses. — Wagons automoteurs pour passagers. — Bateaux pour passagers entre Bâle et Rheinfelden. — Le Canton des Grisons ouvert aux automobiles. — Facilités d'entrée en Suisse pour les automobiles étrangères.
Livres à lire ou à consulter.
Nouveaux membres de notre Chambre de Commerce.
Les changes.

Siège social et Secrétariat général
61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8e)

Téléphone : Élysées 54-94
Adresse télégraphique : Commersuis-Paris
Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Section de Lyon
6, Quai des Brotteaux
Lyon
Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Section de Marseille
et du Sud-Est
115, rue de l'Évêché, Marseille
Téléphone : 15-25

Fortifiant énergique de l'enfance et de toute personne affaiblie par la maladie, la vieillesse, le surmenage physique ou intellectuel, l'*Ovomaltine*, en favorisant chez la mère une sécrétion lactée riche et abondante, permet aussi l'allaitement maternel L'*Ovomaltine* renferme à l'état concentré les éléments essentiellement nutritifs du malt d'orge, du lait, du jaune d'œuf frais, aromatisés de cacao, et constitue pour tous, un aliment naturel, puissamment fortifiant, stimulant et tonique.

Dans toutes les Pharmacies et les bonnes Maisons d'alimentation

Etablissements WANDER, 58, Rue de Charonne, PARIS (XIe)

OVOMALTINE

ALIMENT NATUREL TONIQUE

EXPOSITION INTERNATIONALE
DE NAVIGATION INTÉRIEURE
ET D'EXPLOITATION
DES FORCES HYDRAULIQUES

1er JUILLET 1926 — 15 SEPTEMBRE 1926

Bâle

38 groupes : Installations pour la navigation et les ports, écluses, bateaux, machines pour bateaux, usines électriques, barrages, constructions hydrauliques, matériel d'exploitation, turbines, générateurs, moteurs, etc.

RENSEIGNEMENTS : HOTEL DE VILLE, BALE

La Chambre de Commerce suisse en France

Fondée en 1918

S'inspirant des sentiments de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre la Suisse et la France, la Chambre de commerce suisse a pour but général de protéger et de développer le commerce suisse en France en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays. (Article 3 des statuts.)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. Ferdinand Doller

MEMBRES D'HONNEUR :
M. Gustave Ador, ancien Président de la Confédération.
M. Ch. E. Guillaume, directeur du Bureau International des Poids et mesures.

Comité de Direction

PRÉSIDENT . . . . . M. J.-L. Courvoisier
VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan

MEMBRES :
M. Ferdinand Dobler — M. F.-E. Hirt
M. Félix Du Pasquier — M. Aloïs Reymond

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT . . . . . M. J.-L. Courvoisier
VICE-PRÉSIDENT. . M. Auguste Duplan
TRÉSORIER . . . . . M. Ch. Courvoisier-Berthoud

MEMBRES.

M. H. Brack
M. G. Brandt
M. Ferdinand Dobler
M. Félix Du Pasquier
M. Ch. Gay
M. F. Genillard
M. F.-A. Graf
M. H. Gunthert
M. H. Heer
M. F.-E. Hirt
M. A. Jam
M. Robert Loppacher
M. A.-J. Maret
M. E. Monvert
M. J. Muller
M. J. de Pury
M. A. Reymond
M. G.-A. Schelling
M. A. Stirlin
M. Wolfer Sulzer

COMMISSAIRES DES COMPTES . . . M. Raoul La Roche
M. Ed. de Rham
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL . . . M. Maurice Trembley
SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE . . M. Léon Mathez

Comités des Sections régionales

Section de Lyon

PRÉSIDENT D'HONNEUR . . M. Georges Meyer, Consul de Suisse.
PRÉSIDENT. . . . . M. Jacques Muller

MEMBRES :
M. Blickenstorfer — M. Albert Joho
M. Paul Gruaz — M. Keller
M. Haeggi — M. Wegelin.

Section de Marseille et du Sud-Est

PRÉSIDENT D'HONNEUR . . M. Paul Leuba, Consul de Suisse.
PRÉSIDENT. . . . . M. Georges Angst
VICE-PRÉSIDENT. . . . . M. Henry Sigg
SECRÉTAIRE. . . . . M. Louis Bovet
TRÉSORIER. . . . . M. Biedermann

MEMBRES :
M. Henri Brack — M. Henri Wessel
M. J.-C. Buhler — M. Getaz
M. Albert Hedinger — M. Taillens.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8e)

BULLETIN MENSUEL

JUILLET-AOUT 1925 | Le Numéro : 1 fr. 50 | Abonnement : 15 fr. | Numéro 62

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE
PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER
VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN
TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

La Collaboration des Suisses à la mise en valeur du Domaine Colonial de la France

Au cours de la journée franco-suisse organisée à Lausanne le 4 juillet, à l'occasion de la Foire internationale de produits coloniaux et exotiques, de nombreuses personnalités françaises et suisses ont tenu, au Palais de Rumine, une conférence à laquelle notre Chambre de Commerce était représentée et où l'ensemble des relations franco-suisses a été l'objet d'un intéressant échange de vues.

Une idée, en particulier, a été lancée, ce jour-là, qui nous paraît pratique, c'est-à-dire réalisable et qui pourrait bien être féconde en résultats heureux : M. Henri Muret, directeur du Bureau industriel suisse, du Comptoir suisse et de la Foire coloniale, dans un discours que nous voudrions pouvoir reproduire en entier, s'est attaché à montrer la possibilité d'une collaboration des Suisses à la mise en valeur du domaine colonial de la France. Voici les principaux passages de cette partie de son discours. Nous aurons l'occasion d'y revenir et nous invitons nos lecteurs, français aussi bien que suisses, à nous communiquer les réflexions que l'idée de M. Muret leur inspirera.

M. T.

La mise en valeur des domaines coloniaux est l'un des problèmes les plus actuels et les plus passionnants de l'activité du monde, en même temps que l'une des plus réconfortantes œuvres de paix. C'est une œuvre saine parce qu'elle est faite de travail, de création et de production.

La Suisse est privée de colonies, mais l'on peut se demander s'il ne serait pas possible dans certains cas et sous certaines formes de mettre à contribution la collaboration des Suisses plus que cela n'a été le cas jusqu'à présent.

Par la force des choses, les Suisses à l'étranger ne seront jamais envahissants. Contrairement à ce que parfois l'on croit, les Suisses établis dans les pays d'outre-mer sont peu nombreux; ce qui peut provoquer cette erreur, c'est que beaucoup de Suisses occupent des situations en vue, qu'ils doivent à leurs qualités nationales et ethniques.

La Suisse a 3.800.000 habitants dont 340.000 étrangers, comprenant 57.000 Français. Le nombre des Suisses établis à l'étranger atteint environ 300.000 dont le tiers en France. Ce chiffre se répartit comme suit sur la surface du